

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Un manifeste pour une santé au service de toutes et tous

samedi 4 novembre 2006, par [LESUR Marie-Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 2 novembre 2006).

Les 21 et 22 octobre, à Bobigny, s'est tenue la quatrième session des États généraux de la santé et de l'assurance maladie (Egsam). Étaient présents des membres de la LCR, du MRC et du PCF, de l'Union syndicale Solidaires, de la Convergence nationale pour la défense et le développement des services publics, du Syndicat de la médecine générale (SMG), un syndicat pour la défense de la psychiatrie et de la santé mentale, de différents collectifs locaux de défense des hôpitaux publics, d'Attac, de l'Ufal...

Environ 150 personnes, porte-parole des Egsam régionaux, ont travaillé en ateliers et finalisé en assemblée plénière, et en toute transparence, un « manifeste antilibéral » (en préparation depuis un an avec les egsam décentralisés). Il servira de base pour mobiliser la population à quelques mois de l'élection présidentielle et des échéances législatives ; nous interpellons aussi tous les candidats et formations politiques lors des élections de 2007 et 2008 et ce, en dénonçant les attaques libérales contre le système de santé et d'assurance-maladie. Nous nous engageons à mener un vrai débat populaire dans ce secteur, en expliquant les fondements et les conséquences de chaque programme politique proposé aux électeurs. Bien entendu, nous nous engageons à ne soutenir aucun candidat en particulier.

Reste encore à travailler les annexes, qui devront détailler chaque point important du manifeste, comme la démocratie sanitaire, la recherche et l'industrie pharmaceutique, la santé au travail, l'hôpital, la prévention et la promotion de la santé, les moyens financiers...

Les Egsam réclament le passage d'une logique de soins à une logique globale de santé, dont la mission et les actes doivent être dépourvus de tout but lucratif. Les fondements essentiels sont une politique de prévention, un accès aux soins reconnus comme un droit à la santé pour toutes et tous sur le territoire, et cela passe par une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale. À ce sujet, nous regrettons vivement que le « salaire socialisé », pot commun permettant à chacune et chacun, ayant cotisé selon ses moyens, de se soigner selon ses besoins de santé (un des socles des Egsam), ait été remis en cause dans l'atelier « financement de la Sécu ». Cette tentative a heureusement échoué, mais cela prouve bien que nous devons continuer, de façon opiniâtre, notre mission d'éducation populaire.

Nous revendiquons l'émergence d'un pôle public de recherche du médicament et d'information médicale, l'abrogation du plan Hôpital 2007 avec sa tarification à l'activité qui transforme le soignant en gestionnaire et considère le patient comme un client. Nous exigeons le retrait du projet de loi sur la « prévention de la délinquance » qui, non seulement stigmatise et réprime la pauvreté, mais transforme les travailleurs du secteur sanitaire et social en délateurs, sous la houlette du maire, considérant le patient en psychiatrie comme un délinquant dangereux.

Par ailleurs, dans un souci de démarche unitaire, nous avons décidé de continuer d'inviter la CGT, la

FSU et les collectifs pour la défense des besoins sociaux de la population à nous rejoindre. Par contre, la proposition de Bernard Teper de nous convertir en association n'a pas été retenue pour le moment, la majorité de l'assemblée plénière priorisant l'aspect « collectif » des Egsam restant ouvert à toute organisation collective souhaitant nous rejoindre, même ponctuellement, sur une lutte précise.

Nous nous engageons également à travailler à l'émergence, sous contrôle citoyen, d'un droit à la santé européen et d'un financement public.

Nous nous inscrivons donc dans toutes les mobilisations nationales et européennes qui s'imposent pour un véritable changement de politique ou de logique de marché, en faveur d'une harmonisation par le haut, en définissant un cadre commun public de protection sociale qui, seul, permettra d'offrir une alternative sociale, solidaire et écologique.

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2179 du 2 novembre 2006.